



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES MACROÉCONOMIQUES

D'AFRIQUE AUSTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PRETORIA

Semaines 49 – 3 au 9 décembre 2021

Au programme cette semaine :

- **Afrique australe** : La confiance des chefs d'entreprises orientée à la hausse
- **Afrique du Sud** : La reprise connaît un net coup d'arrêt au troisième trimestre
- **Afrique du Sud** : Le FMI conclut une mission Article IV virtuelle
- **Angola** : Hausse des perspectives de production pétrolière en 2022
- **Malawi** : La banque centrale dresse un bilan macroéconomique pour le T3 2021
- **Zambie** : Le gouvernement et les services du FMI annoncent un accord de principe
- **Zimbabwe** : La banque centrale annonce des progrès sur l'efficacité de son système d'enchère

Zoom sur... les difficiles avancées de la réforme foncière en Afrique du Sud

Lors d'un vote au Parlement le 7 décembre, l'ANC a échoué à obtenir les trois quart des votes nécessaires pour adopter un amendement constitutionnel modifiant la Section 25 de la Constitution qui garantit les droits de propriété. L'objectif était de mettre en œuvre une promesse faite de longue date par l'ANC et relancée en 2018 : la possibilité d'expropriation sans compensation financière, afin d'ouvrir une nouvelle phase de la réforme foncière, toujours inachevée – avec comme finalité une redistribution des terres aux populations historiques défavorisées. Les inégalités de patrimoine sont immenses en Afrique du Sud, en particulier pour ce qui concerne les terres agricoles. **D'après un audit du gouvernement datant de 2017**, la population blanche (moins de 9% des sud-africains) détient 72% des terres cultivables – conséquence directe de la politique historique de ségrégation raciale dans le pays. Cette mesure était particulièrement controversée. Le parti d'opposition *Democratic Alliance* (d'inspiration libérale) et les communautés d'affaires dénonçaient notamment l'incertitude que cette nouvelle réglementation aurait fait peser sur les droits de propriété et donc sur le climat des affaires ainsi que la confiance des agents économiques et des investisseurs étrangers. L'ANC ne devrait pas renoncer et la proposition revenir sous une autre forme.

Afrique australe

La confiance des chefs d'entreprises orientée à la hausse (ABSA, Standard Bank)

Le niveau de confiance des entreprises est orienté à la hausse depuis trois mois dans plusieurs pays de la région, comme le montre l'évolution de plusieurs indices PMI (*Purchasing Manager Index*). C'est notamment le cas pour l'Afrique du Sud (*PMI manufacturier Absa*), le Mozambique (*PMI Standard Bank*) et la Zambie (*PMI Stanbic*). Depuis le mois de septembre, ces trois indicateurs progressent au-delà de la barre des 50 points, témoignant d'un sentiment de croissance de l'activité chez les chefs d'entreprise. En Afrique du Sud, le **PMI manufacturier** a atteint 57 points en novembre, en hausse de 1,8 points par rapport au mois de septembre. A noter que l'indice est en contradiction totale avec la **chute de la production manufacturière** observée au mois d'octobre (-8,9% par rapport à la même période l'année précédente). **Au Mozambique, l'indicateur atteint 52 points (+1,6 point sur trois mois), tout comme en Zambie, (+1,5 point), un point haut qui n'avait pas été atteint depuis juin 2018.**

Afrique du Sud

La reprise connaît un net coup d'arrêt au troisième trimestre (StatsSA)

Selon *StatsSA*, le PIB s'est contracté de 1,5% au troisième trimestre 2021 (évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières) – après +1,1% au trimestre précédent. Après quatre trimestres consécutifs de croissance du PIB, la reprise connaît un net coup d'arrêt : émeutes du mois de juillet, difficultés du secteur logistique, mesures de confinement face à la troisième vague de Covid-19 et reprise des délestages électriques. Les secteurs qui ont les plus contribué à la récession sont la distribution et

l'hôtellerie/restauration (-5,5%, soit une contribution négative de 0,7 point), l'industrie manufacturière (-4,2% et -0,5 point) et l'agriculture (-13,6% et -0,4 point). A l'inverse, le secteur financier est le seul poste qui progresse sur la période (+1,2%, soit une contribution positive de 0,2 point). Concernant la demande, la consommation des ménages a été particulièrement affectée (-1,8% soit -1,5 point). Le commerce extérieur a aussi contribué négativement compte tenu de la progression plus dynamique des importations par rapport aux exportations (contribution nette de -1,1 point). L'investissement est resté stable, mais à un niveau très faible. Alors que l'Afrique du Sud devrait renouer avec la croissance au quatrième trimestre, les prévisions demeurent particulièrement incertaines, compte tenu des nouvelles interdictions de voyages imposées à l'Afrique australe suite à la découverte d'un nouveau variant. Pour l'ensemble de 2021, la croissance devrait finalement se situer en deçà de 5%, alors qu'elle était attendue au-dessus il y a encore trois semaines.

Le FMI conclut une mission Article IV virtuelle (FMI)

Le 8 décembre, le FMI a rendu public les premières conclusions d'une mission dite « Article IV » menée du 17 novembre au 7 décembre. Suite à cette mission, l'institution financière internationale indique dans un communiqué que le rebond économique sud-africain sera moins important que prévu pour l'année 2021 (+4,6% contre +5% estimé en octobre) – après une contraction de 6,4% en 2020. De même, la croissance à moyen terme demeure faible (1,7%) et entravée par de nombreuses difficultés structurelles qui pèsent notamment sur l'investissements et se traduisent par des chiffres du chômage record. Dans ce contexte, le FMI recommande au gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des réformes, en particulier : **i)** renforcer la concurrence dans les secteurs de l'énergie, du transport et des télécommunications ; **ii)** réduire les barrières réglementaires à l'investissement privé **iii)**

assouplir la réglementation sur le marché du travail **iv**) poursuivre les efforts en matière de lutte contre la corruption **v**) et la réforme des entreprises publiques, notamment Eskom et Transnet.

Eskom demande une hausse des tarifs de l'électricité de 20,5% sur l'exercice 2022/2023 (NESRA)

Les prévisions de revenus de l'électricien public Eskom pour les exercices 2022/2025 (*Multi-year Price Determination*) ont été dévoilées le 08 décembre. Ce document vise en particulier à motiver ses requêtes relatives à l'évolution des prix de revente de l'électricité auprès du régulateur de l'énergie (*National Energy Regulator of South Africa - NERSA*). Sur la base de ses estimations, Eskom a demandé une hausse des tarifs de 20,5% pour l'exercice 2022/2023, après +15%, en 2021/2022 et +9% en 2020/2021 – afin que les prix reflètent davantage ses coûts de production. Il s'agit d'un enjeu vital pour l'entreprise pour lui permettre de revenir à la rentabilité et assurer sa viabilité financière. Pour rappel, Eskom a généré des pertes supérieures à 19 Mds ZAR (1,1 Md EUR) sur l'exercice clos au 31 mars 2021. Pour mémoire, ce document a été rejeté par NERSA au mois de septembre, le régulateur contestant la méthodologie utilisée, ce qui a poussé l'électricien public à saisir la justice. La cour suprême a réfuté le 3 décembre l'argument de NERSA et demandé à ce que le plan soit formellement étudié d'ici le 25 février.

Angola

Hausse des perspectives de production pétrolière en 2022 (Fitch)

Selon l'agence de notation *Fitch*, la production pétrolière devrait croître en 2022 (jusqu'à +3,5% en volume) après six années consécutives de baisse, dont -10% en 2021. Ce sursaut devrait être permis grâce à la mise en production de

nouveaux champs, exploités par les majors BP, ENI et Total Energies, mais aussi des plus petits acteurs d'ici la fin de l'année. *Total Energies* a par ailleurs annoncé le 3 décembre sa volonté de renforcer sa présence dans le pays avec le lancement du projet *Clov Phase 2*, consistant au forage de sept puits pouvant atteindre une capacité de production de 40 000 barils par jour d'ici à mi-2022.

Malawi

La banque centrale dresse un bilan macro-économique pour le troisième trimestre 2021 (Reserve Bank of Zimbabwe)

La Banque centrale du Malawi (*Reserve Bank of Malawi*) a publié le 3 décembre sa revue économique et financière pour le troisième trimestre. Selon ce document, l'institution monétaire table sur un rebond significatif de l'économie en 2021 (+3,8%), après une croissance de +0,9% en 2020 – une prévision légèrement supérieure à celle du FMI (+3%). L'activité est notamment portée par le secteur agricole (+5,5% pour un poste représentant plus du quart du PIB), grâce à des conditions météorologiques favorables. Au troisième trimestre, l'inflation moyenne a atteint 8,7%, en baisse de 0,4 point par rapport au trimestre précédent, mais toujours nettement supérieure à la cible à moyen terme de la RBM (5%). Par ailleurs, le déficit de la balance des transactions courantes devrait se creuser en 2021 (-11%) pour atteindre 1 178 Mds MWK (0,2 Md EUR, soit plus de 10% du PIB) – en lien notamment avec une hausse du déficit commercial (+9%).

Zambie

Le gouvernement et les services du FMI annoncent un accord de principe (FMI)

Le 6 décembre, le FMI a annoncé avoir trouvé un accord de principe avec les autorités zambiennes (*staff level agreement*), pour la mise en œuvre d'un programme dit de « Facilité Elargie de Crédit ». Le programme sera doté d'un montant de 1,4 Md USD) décaissé sur une période de trois ans. Le programme aura comme objectifs principaux de restaurer la stabilité macroéconomique du pays et d'assurer une reprise post-crise qui soit inclusive. Le programme est par ailleurs adossé à un agenda ambitieux de réforme, notamment: **i)** amélioration de la gestion des finances publiques, avec un effort particulier de transparence; **ii)** amélioration de la répartition des dépenses publiques en réduisant les subventions à l'énergie **iii)** renforcement de l'autonomie de la Banque centrale. Toutefois, cet accord ne pourra se matérialiser que lorsque les créanciers du pays auront donné des gages suffisants sur un niveau de traitement de la dette. Alors que la Zambie a fait défaut en novembre 2020, le FMI considère que la dette du pays n'est pas soutenable et il ne peut donc pas lui prêter en l'état. La Zambie pourrait être le premier pays à bénéficier du cadre commun décidé par les pays du G20, qui prévoit que tous les créanciers prennent une part équitable des pertes. Les

marchés ont favorablement réagi à la conclusion de l'accord – au 9 décembre, la devise locale s'est appréciée de 7% en 3 jours pour atteindre la parité de 16,5 KWZ pour 1 USD.

Zimbabwe

La banque centrale annonce des progrès sur l'efficacité de son système d'enchère (RBZ)

Le comité de politique monétaire de la Banque centrale (*Reserve Bank of Zimbabwe – RBZ*), qui s'est réuni le 3 décembre, a annoncé avoir amélioré le fonctionnement de son système d'enchère de devise ces derniers mois. La RBZ s'est notamment félicitée de la forte diminution des délais entre l'octroi des devises aux enchères et le versement effectif des fonds. Le comité a par ailleurs annoncé qu'il maintenait inchangée sa politique monétaire, alors que le pays fait face à une nouvelle hausse des pressions inflationnistes depuis le mois d'août. Le taux d'inflation a ainsi atteint 58,4% sur un an en novembre, après 54,4% au mois d'octobre. Enfin, la RBZ a confirmé la prévision de croissance du gouvernement à 7,8% en 2021.

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change au 09 décembre 2021	Evolution des taux de change (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	15,8 ZAR	0,5%	-5,5%	-4,8%	-7,3%
Angola	560,7 AOA	-0,1%	5,6%	16,7%	15,6%
Botswana	11,6 BWP	0,1%	-2,7%	-6,3%	-7,5%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	16,7%	17,3%
Zambie	16,5 ZMW	8,0%	5,5%	27,4%	28,6%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2021)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international